# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## politique et réglementation

Question écrite n° 68823

### Texte de la question

M. Jean Tiberi attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la formation professionnelle sur la nécessité d'un accord sur la réforme de la formation professionnelle auquel les partenaires sociaux peinent à aboutir. Il lui demande si le Gouvernement compte prendre une initiative pour donner un nouvel élan à ce dialogue.

### Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention de la sécrétaire d'Etat aux droits des femmes et à la formation professionnelle sur la nécessité d'un accord sur la réforme de la formation professionnelle et lui demande si le Gouvernement compte prendre une initiative pour donner un nouvel élan à ce dialogue. Il convient en premier lieu de relever que le dialogue social a contribué à placer le thème de la formation professionnelle au coeur de la politique de l'emploi. Ainsi, l'entrée en vigueur à compter du 1er juillet 2001 de la nouvelle convention d'assurance chômage tend à faire des actions de formation le vecteur d'un retour rapide vers l'emploi des chômeurs, grâce notamment à l'application financière de l'Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (UNEDIC). L'année 2001 a, en outre, été rythmée par la négociation interprofessionnelle des partenaires sociaux sur la réforme du système de formation professionnelle. Certes, cette négociation a été suspendue sine die le 23 octobre dernier sans qu'il soit possible d'aboutir à un accord. Pourtant, la possibilité offerte aux salariés de construire avec leur employeur un plan de développement concerné (PDC) ou de s'engager dans un projet professionnel individuel (PPI) constituaient des innovations importantes. Le délai supplémentaire que s'étaient accordé, courant juillet, les partenaires sociaux aurait dû leur permettre de poser les bases d'un système plus équilibré. Mais la charge du financement de la formation, dans le contexte de la réduction du temps de travail, reposait trop encore sur les seuls salariés. Cette panne du dialogue social ne sera pas sans conséquences pour l'avenir de la formation professionnelle, secteur dans lequel le rôle des partenaires sociaux est primordial. Il faudra, d'une façon ou d'un autre, reprendre des initiatives. A cet égard, il convient de saluer la déclaration commune de l'ensemble des organisations syndicales de salariés réaffirmant leur volonté de poursuivre les négociations.

### Données clés

**Auteur :** M. Jean Tiberi
**Circonscription :** Paris (2e circonscription) - Rassemblement pour la République
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 68823
**Rubrique :** Formation professionnelle
**Ministère interrogé :** droits des femmes et formation professionnelle
**Ministère attributaire :** droits des femmes et formation professionnelle

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 12 novembre 2001, page 6405
**Réponse publiée le :** 4 février 2002, page 561